



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole Primaire Guy Monnerot
Place Pierre Reix
87220 Boisseuil

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 20 JUIN 2022

Ce troisième conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 s'est déroulé de 18h30 à 21H00 dans le préau de l'espace Guy Monnerot de l'école de Boisseuil.

Ont participé à ce conseil :

- pour les représentants de parents d'élèves : Mme Amandine GARON, Mme Aurélie BEHRA-MARSAC, Mr Laurent CHAUFFIER, Mme Alexandra CHEVALIER, Mme Marie BIGOT PORTE, Mme Elodie ROUX, Mr Laurent TRILLON, Mme Mathilde GALLEGO, Mr Dominique PARVILLE, Mme Christelle ARICO, Mme Delphine MORTORELL,

- pour l'équipe pédagogique : Mme VAILLANT Sandrine, Mme ROUX Blanche, Mme COMBIER Véronique, Mme AUGIER Lydie, Mme FILLEUL Emmanuelle, Mme BONNEL Lydie, Mme MAYTRAUD Stéphanie, Mme GAUMET-MILLECAMP Laurence, Mme GAUTIER Stéphanie, Mr DELISLE Frédéric, Mme CHANTRAINE Laurence, Mme DESAGE Céline, Mme BRUGUET Estelle, Mr VARENNE Guillaume (éducateur du dispositif d'autorégulation), Mme SIRIEIX Marie-France (ATSEM)

- pour la municipalité : Mr JANICOT Philippe (maire de la commune), Mme BOURGEOIS Annick (conseillère municipale en charge des affaires scolaires), Mr FAURE Clément (responsable du pôle jeunesse)

Etaient excusés :

- pour l'équipe enseignante : Mr Olivier REYMBAUT (Inspecteur de circonscription), Mme Aurélie FERRIERE, Mme LAPORTE Nadine (enseignantes)

- pour les représentants de parents d'élèves : Mme Magalie MONNERON, Mr Jérôme VEZINE, Mme Virginie MAURIN, Mme Coline ADRIANO, Mme Emilie MANGUY, Mme Pauline CONSTANT, Mme Virginie PEYMIRAT, Mme Fanny TIGOULET, Mme Estelle DIJOUX

Partie 1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école.

Le procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école a été validé par les membres du conseil présents.

Partie 2. Organisation et fonctionnement de l'école depuis le dernier conseil d'école.

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 3 mars 2022. A ce jour, l'année scolaire se termine avec un effectif de 333 élèves.

Concernant l'épidémie de COVID-19, depuis le 14 mars 2022, le protocole sanitaire applicable dans les établissements scolaires se situe au niveau 1 (niveau vert). Ce qui a impliqué un allègement des mesures avec :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces ont, quant à elles, été maintenues.

Le passage au niveau 1 a impliqué également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves et tous les personnels.

Les règles concernant le suivi des élèves « cas contacts » ont également évolué : les cas contacts doivent réaliser un autotest à J+2, sans période d'isolement. Pour les cas confirmés, les règles restent inchangées : autotest confirmé par un test PCR ou antigénique ; 7 jours d'isolement (retour à 5 jours si test PCR ou antigénique négatif).

L'application du niveau vert du protocole sanitaire a permis la réalisation ou la reprise des projets et sorties scolaires :

Actions, projets ou sorties scolaires qui ont eu lieu.	
Classes de PS, PS/MS, MS-GS et GS	Projet artistique avec l'atelier de la terre de Puycheny : intervention d'une plasticienne et sortie sur le site de Puycheny.
Elèves de GS de Mme Combier, classe de GS et classe de GS/CP	Séances de patinoire à la patinoire de Limoges et participation à la matinée « peinture sur glace ».
Classes de CE1A de Mme Bonnel et CE2B de Mme Gautier	Séances de piscine. Les élèves ont pu assister à une séance du championnat de France de natation.
Classes de GS/CP, GS, CE1A et CE2B	Ecole et cinéma : le projet a pu se dérouler dans son ensemble, avec le visionnage de 3 films au cinéma « Les grands écrans » à Ester de Limoges
Classes de CP et GS/CP	Projet Terre de Feu : intervention à l'école de plasticiennes. Les productions de toutes les classes ayant participé au projet sont exposées à la BFM de Limoges. Les deux classes de l'école vont s'y rendre le 27 juin après-midi
Classes de CP et CE1B	Finalisation du projet « Savoir rouler », mené en collaboration avec l'USEP.
Elèves de CM2	La classe de neige a pu avoir lieu. Une soirée classe de neige a permis de montrer aux parents les photos et films qui ont été pris durant le séjour, suivi d'un moment convivial.
Les 2 classes de CE1 et les 2 classes de CE2	Le voyage scolaire a pu avoir également lieu. 3 jours intenses mais très riches pour les enfants.
Projets/sorties scolaires qui vont avoir eu lieu.	
Classe de CM1	En partenariat avec le club de tennis de la commune, participation à un cycle d'initiation au tennis.
Classes de MS/GS et CP	Sortie de fin d'année au Pays de Nexon avec au programme équitation et jeu de piste au château de Nexon le lundi 20 juin.

Classes de GS et GS/CP	Sortie de fin d'année à St Yrieix la perche avec au programme initiation au tir à l'arc et Terra Aventura le vendredi 24 juillet.
Classes de PS et PS/MS	Sortie de fin d'année à Nexon et Rilhac Lastours avec au programme initiation à l'équitation et visite du château le 5 juillet.

La Directrice souhaite mettre en avant et remercie l'Amicale Laïque qui organise tout au long de l'année scolaire des actions qui aident au financement de tous ces projets et de toutes ces sorties.

Les parents d'élèves remercient également les enseignants pour leur investissement dans ces projets ainsi que la municipalité.

Cette fin d'année est l'occasion d'accueillir les familles des futurs élèves de Petite section. Cet accueil est organisé en deux temps :

- une première réunion, le jeudi 16 juin, à l'attention des parents, qui a pour objectif l'informations et l'explicitation de la rentrée à l'école
- une seconde réunion à l'attention des enfants, pour venir visiter l'école, réparties sur le lundi 27 et mardi 28 juin.

Cette année fut l'occasion d'accueillir des enfants de la crèche de Boisseuil qui seront de futurs élèves de Petite Section les 27 et 28 juin dans les deux classes ayant des petites sections cette année.

Partie 3. La santé et la sécurité à l'école.

Bilan de santé des élèves de CE2.

Tous les élèves de CE2 se sont vu proposer un dépistage infirmier, qui a été réalisé par l'infirmière du collège de Pierre Buffière après acceptation des parents responsables. Ce bilan est un bilan de santé : poids, taille, vue, audition, ...

Apprendre à porter secours.

Tous les élèves de CM2 de l'école ont bénéficié de 2 heures de formation sur le thème « apprendre à porter secours », réalisées par l'infirmière du collège de Pierre Buffière.

Canicule.

L'école a dû faire face, comme de nombreuses autres écoles, à une grande vague de chaleur. L'équipe enseignante fait observer que certaines classes de l'école sont moins protégées que d'autres contre la chaleur.

Mr le Maire indique que malheureusement, les bâtiments scolaires n'ont pas été conçus au départ pour faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Une étude a été programmée et demandée à un cabinet concernant ce point. Les travaux à prévoir ne peuvent se faire dans un temps court car il faut un temps de réflexion et étudier toutes les possibilités pour pouvoir répondre au mieux à cette problématique. Il est également nécessaire de prendre en compte les contraintes budgétaires de la municipalité.

Dispositif pHARe.

Cette année a été l'occasion pour toutes les écoles du département de la Haute-Vienne, de déployer le dispositif pHARe, programme de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école. Mais on peut également y ajouter la notion d'« intimidation ».

Le programme pHARe est basé sur la méthode de la préoccupation partagée. Cette méthode consiste principalement en une série d'entretiens individuels avec l'élève cible puis les élèves ayant pris part à des pratiques d'intimidation (dont les témoins). L'approche est non

blâmante : en particulier, le référent qui reçoit les intimidateurs présumés, n'a pas pour but de leur faire reconnaître leur participation ou leurs responsabilités dans les intimidations ; il cherche simplement à leur faire partager une préoccupation pour la cible et à les amener à formuler eux-mêmes des suggestions pour que l'intimidation cesse. Celui qui conduit les entretiens accueille les intimidateurs sans leur faire de reproches. Il se montre bienveillant et obstiné : les entretiens sont en effet répétés jusqu'à ce que l'intimidation prenne fin. Le fait que la sanction ne soit pas première permet à l'enfant cible et aux témoins de ne pas avoir peur de futures représailles dues aux sanctions à l'encontre des intimidateurs et permet de libérer plus facilement leur parole.

Ce dispositif s'adresse aux élèves de niveau élémentaire mais la méthode utilisée peut tout à fait être appliquée sur des situations concernant des élèves de niveau préélémentaire.

Le déploiement de ce dispositif dans notre école durant cette année scolaire a consisté :

- en la formation de la directrice de l'école sur le programme pHARE
- en la signature de la charte du programme
- en la participation de Mme Bourgeois et Mr Faure à la réunion de présentation du programme organisée par les services de l'Inspection Académique
- en la sensibilisation et l'information de l'équipe éducative
- en la constitution d'une équipe de référents spécialement dédiée au traitement de ces situations. Pour notre école, cette équipe comprend : Mme Auroy (la directrice de l'école), Mme Filleul, Mme Chantraine, Mr Delisle (pour l'équipe enseignante) et Mr Faure (responsable du pôle jeunesse de la commune de Boisseuil).
- la mise en œuvre d'actions auprès des élèves pour les sensibiliser au harcèlement à l'école : journée du harcèlement, intervention de l'association « Ose le dire » ainsi que des séances de travail en EMC.

Sur le blog de l'école, des liens seront à disposition des parents pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur ce dispositif.

Alerte incendie.

Le 3^{ème} exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 16 juin, en présence de Mr COUX Michel (agent communal chargé de la sécurité des bâtiments). Il a eu lieu sans que les enfants et les personnels de l'école ne soient informés. Les temps d'évacuation sont conformes et les installations ont correctement fonctionné.

Partie 4 : Projet d'école.

Comme indiqué lors du 1^{er} conseil d'école, l'année scolaire 2021-2022 était la dernière année de mise en application du projet d'école. L'équipe enseignante a donc procédé tout au long du second semestre à l'élaboration du nouveau projet d'école.

Ce nouveau projet d'école est en attente de validation auprès de Mr l'Inspecteur. Voici sa composition.

3 grands axes :

- axe 1 : Lire, dire, écrire

Cet axe a été écrit au regard des évaluations nationales CP, CE1 et 6^{ème} et au regard des observations de l'équipe enseignante. Les constats ont mis en avant des compétences qu'ils étaient nécessaires d'approfondir. C'est pourquoi, cet axe se compose des 3 objectifs suivants :

- dans le domaine des mathématiques, l'objectif général sera d'améliorer la résolution de problème et la logique.
- dans le domaine de l'écriture, l'objectif général sera de construire un parcours d'écrivain pour développer les compétences de rédaction.
- dans le domaine du vocabulaire, l'objectif général sera d'enrichir le vocabulaire pour mieux lire, mieux communiquer et comprendre le monde.
- axe 2 : Améliorer le bien-vivre à l'école pour apaiser les relations et améliorer le climat scolaire
 - objectif 1 : Améliorer les relations entre élèves.
 - objectif 2 : Favoriser les relations entre l'école et ses partenaires pour fluidifier le parcours des élèves. Avec notamment un accès sur le site de la mairie directement sur le site de l'école (avant fin 2022).
- axe 3 : : Les parcours spécifiques (PEAC, éducatif de santé, citoyen, EDD et numérique) - Contribuer à la construction du futur citoyen.
 - objectif 1 : Le numérique au service des apprentissages. L'acquisition de 20 ordinateurs par la municipalité permettra ainsi l'apprentissage de l'utilisation de logiciels, d'internet et des réseaux sociaux.
 - objectif 2 : Accompagner la construction du futur citoyen, avec entre autres les sorties et voyages, les délégués de classe et le développement durable (projet de travail la 1^{ère} année sur le thème de l'eau)

Chaque année sera l'occasion de sa mise en œuvre par l'équipe pédagogique de l'école et sera présenté en conseil d'école.

Partie 5 : Le point sur la coopérative scolaire.

Le dernier relevé bancaire en date du 31 mai 2022 indiquait un solde positif de 8 125,84 euros. De nombreux paiements sont en cours ou vont être à imputer sur ce solde.

La coopérative a participé comme indiqué lors du précédent conseil d'école :

- aux 2 voyages scolaires avec nuitées
- au financement de transports scolaires
- au financement des sorties de fin d'années
- à l'achat de matériels, de livres ou denrées alimentaires pour la confection d'ateliers de cuisine

Au mois de mai, en tant que mandataire, la directrice, en lien avec les responsables de l'OCCE, a demandé l'ouverture d'un compte au Crédit Agricole, afin de réduire les coûts bancaires appliqués par La Banque Postale et afin de subir moins de contraintes lors des dépôts ou autres. Cette action est en cours de traitement.

Partie 6. Perspectives pour la prochaine année scolaire.

Effectif de l'école à la rentrée.

A ce jour, 26 inscriptions en petite section ont été déposées à la municipalité. A cela s'ajoute 9 inscriptions dans les autres niveaux de classe.

Des élèves vont également quitter notre établissement : 41 élèves partent au collège et 8 changent d'établissement.

Les perspectives quant aux effectifs pour la rentrée de septembre nous amènent donc à ce jour à environ 319 élèves scolarisés.

L'école accueillera 1 nouvel élève au sein du dispositif d'autorégulation, soit 9 élèves en tout pour la prochaine année scolaire.

Organisation de la rentrée des classes.

La rentrée scolaire des élèves a été fixée au jeudi 1^{er} septembre 2022. L'organisation de cette rentrée, en collaboration avec les services de la municipalité et plus particulièrement Mr Faure, sera envoyée par mail aux différentes familles. Cette organisation sera également consultable sur le panneau d'affichage de l'école.

Concernant l'organisation pédagogique et la répartition des élèves, l'équipe enseignante y travaille. Comme chaque année, les classes seront affichées à l'école, le soir de la prérentrée des enseignants c'est-à-dire le 31 août 2022.

Direction de l'école.

Suite à la loi Rilhac et à l'application du décret sur les décharges de direction, le poste de direction sera à compter de la rentrée de septembre 2022 une direction à décharge totale. Celle-ci sera toujours assurée par Mme Auroy.

Projet de restructuration du restaurant scolaire.

Le projet a été présenté aux différents partenaires de l'école et celui-ci sera présenté dans le bulletin municipal.

Mr le Maire indique que pour l'heure, le planning est respecté. Le début des travaux est prévu pour janvier 2023 et ceux-ci devraient s'étaler sur une année. Seulement 2 semaines de travaux devraient impacter les enfants au mois de juin et 1 ou 2 semaines à la rentrée scolaire 2023.

Préparation des élections des représentants de parents d'élèves.

Comme tous les ans, avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire, les parents d'élèves élisent leurs représentants aux conseils d'école. Chaque parent est électeur et éligible sous réserve qu'il soit détenteur de l'autorité parentale. Il ne dispose que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.

La date de ces élections sera divulguée durant les vacances d'été. Une note d'information sera transmise en début d'année scolaire à tous les parents d'élèves, ce qui sera l'occasion d'informer et de préparer ce scrutin.

Un des articles de la loi Rilhac concerne la possibilité de vote électronique lors des élections futures des délégués des parents d'élèves. Le décret d'application n'est pour l'heure pas publié. Les différents membres du conseil d'école présents sont en faveur de ce potentiel vote par correspondance.

Changement d'Inspecteur de circonscription.

La directrice de l'école annonce que Mr Reymbaut, actuellement Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription Limoges 6 dont dépend l'école, prendra de nouvelles fonctions à la rentrée des classes. Le conseil d'école lui souhaite une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Evaluation d'école.

Qu'est-ce que le Conseil d'évaluation de l'École ?

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) a été créé par la loi du 26 juillet 2019, dite loi pour une École de la confiance. Il est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire.

Qu'est-ce que l'évaluation de l'École ?

L'évaluation de l'École est composée de deux étapes successives :

- une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- une évaluation externe menée par trois ou quatre évaluateurs.

L'ensemble des établissements doit être évalué en cinq ans.

L'école de Boisseuil devrait faire partie des écoles de la circonscription qui seront évaluées lors de la prochaine année scolaire.

Les questions des représentants des parents d'élèves

➤ **Questions pour l'école**

1. Qu'en est-il des remontées faites pour contribuer au projet d'école ?

Réponse : La Directrice remercie les représentants de parents d'élèves pour leurs propositions. La majorité des éléments a été prise en compte lors de la rédaction du nouveau projet d'école.

Observation des représentants des parents d'élèves : le remplacement des enseignants absents a été plus que laborieux cette année.

➤ **Questions pour la mairie**

1. Nous vous remercions pour l'initiative d'un partenariat avec Feytiat pour l'été 2022. Nous espérons que l'entente avec Feytiat soit renouvelée pour l'été 2023. En proposant, par exemple, un sondage dès décembre. En effet, certaines familles doivent s'organiser dès janvier sur les congés de l'année.

Réponse : La municipalité indique qu'il y aura une sollicitation dès le mois de septembre afin de pouvoir prévoir l'accès au centre de loisirs de Feytiat pour le prochain été.

Pour l'été 2022, 4 enfants (3 familles) se sont inscrits pour en bénéficier.

2. Qu'en est-il de la mise en place d'une aide au devoir ? Sous quelque forme qu'elle soit ?

Réponse : Suite au sondage qui a été réalisé et au regard des coûts financiers, la municipalité a fait le choix de proposer, à compter de la prochaine année scolaire, une étude surveillée. Celle-ci s'adressera aux élèves de CM1 et CM2 ; elle sera facturée au même tarif que la garderie et sur inscription. Elle sera gérée par un agent et va donc demander une réorganisation des services.

Il y aura un questionnaire après un certain temps de fonctionnement pour faire le point et réaliser des ajustements si besoin.

➤ **Questions pour l'ALSH**

1. Nous vous remercions de la variété des ateliers proposés.

Serait-il possible de proposer des ateliers formation premiers secours ou en atelier parentalité ?

Réponse : Cet atelier devrait revenir à la rentrée scolaire aussi bien pour les enfants. Concernant l'atelier de parentalité, il est en attente.

Serait-il possible de proposer un atelier cuisine comme cela se faisait auparavant ?

Réponse : Cet atelier devient de plus en plus compliqué à mettre en place. Il n'est pas évident de trouver des intervenants et de mettre en place la gestion des denrées alimentaires. Cela fait partie de pistes de réflexion.

Il y a-t-il « une journée des ateliers » prévue ?

Réponse : pas pour cette année car les ateliers qui ont eu lieu, ont été très décousus en raison des protocoles sanitaires.

3. Quel protocole est mis en place lorsqu'un incident survient sur le temps scolaire et/ou périscolaire ?

Réponse : La procédure est sensiblement la même entre le temps scolaire et périscolaire. Il y a une prise en charge rapide par les personnels responsables. Ceux-ci téléphonent aux familles si l'incident est grave.

Une action de renforcement quant à la traçabilité des incidents a été mise en place cette année ; ceci afin de permettre une meilleure transmission des informations entre les différents temps de la journée (liaison enseignants/agents).

Mr le Maire souhaite informer tous les membres du conseil d'école que :

- des ateliers de cuisine devraient avoir lieu pour les enfants de l'école à l'occasion de la semaine du goût.
- l'emplacement pour les vélos devant l'entrée de l'école sera disponible pour la prochaine rentrée des classes.
- un nouveau tableau d'affichage devrait être mis en place à côté du portail vert de l'entrée de l'école.

Pour l'école

Mme AUROY, directrice

Pour les représentants des parents d'élèves

Mme BEHRA-MARSAC